

## Une pièce d'échec en ivoire convertie en sifflet provenant de Château-Thierry (Aisne)

In: Revue archéologique de Picardie. N°3-4, 1999. pp. 199-202.

---

Citer ce document / Cite this document :

Goret Jean François, Homo-Lechner Catherine, Poplin François. Une pièce d'échec en ivoire convertie en sifflet provenant de Château-Thierry (Aisne). In: Revue archéologique de Picardie. N°3-4, 1999. pp. 199-202.

doi : 10.3406/pica.1999.2221

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica\\_0752-5656\\_1999\\_num\\_3\\_1\\_2221](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_0752-5656_1999_num_3_1_2221)

---

## UNE PIÈCE D'ÉCHECS EN IVOIRE CONVERTIE EN SIFFLET PROVENANT DE CHÂTEAU-THIERRY (AISNE)

Jean-François GORET \*

Avec la collaboration de Catherine HOMO-LECHNER et de François POPLIN

Parmi l'ensemble du mobilier découvert dans le comblement des latrines CT-C1 1048/6 du "Vieux-Château" de Château-Thierry (Aisne), un objet de facture remarquable et apparemment unique a été découvert (fig. 1 et 2).

Il s'agit d'une pièce d'échecs transformée en instrument à vent à double perse. Elle se présente sous la forme d'un cylindre de 2,3 cm de diamètre dont la partie supérieure se termine en dôme. Elle a une hauteur maximale de 3,2 cm. Sa principale caractéristique morphologique est la présence au niveau du dôme de deux mamelons dont les extrémités dessinent des arêtes vives. Ils se dressent légèrement et forment un V. La face inférieure est parfaitement plane. Trois petites incisions concentriques se situent dans la partie inférieure de la paroi. Toute la surface a été polie avec soin.

Deux canaux de même longueur mais de diamètre différent (0,8 et 1 cm) ont été aménagés à partir de l'extrémité inférieure dans le cœur de cette pièce (fig 1 et 2). Ils se terminent aussi en dôme à quelques millimètres de la partie sommitale (fig. 2). Deux ouvertures, une pour chaque canal, ont été

aménagées dans la paroi de l'objet (fig 1 et 2). Elles se situent au niveau de l'extrémité inférieure des canaux. Dans les deux cas, le bord supérieur forme un biseau assez prononcé alors que les autres sont à angles droits. Enfin, un trou a été façonné à la base de l'un des deux mamelons (fig. 2). Il a un diamètre de 0,2 cm.

Cette pièce a été façonnée à l'aide d'un tour comme l'indique le point d'ancrage d'une poupée sur la face inférieure (fig. 1 et note infrapaginale 1). Elle a été réalisée dans une défense d'éléphant (2). Le guillochage (double spirale entrecroisée) qui apparaît sur le sommet de l'objet est une des caractéristiques de cet ivoire. De plus, les crevasses à la surface inférieure et au sommet permettent de reconnaître cette matière. La mauvaise conservation de l'objet a en effet pour conséquence une lente séparation des cônes emboîtés qui forment l'ivoire d'éléphant. Ce phénomène est visible en particulier entre les deux canaux où l'objet est plus fragile. L'ivoire (qu'il soit d'éléphant, de morse ou de cachalot) a été fréquemment utilisé pour tailler des pièces d'échecs au même titre que d'autres matériaux comme les bois de cervidés, les os de cétacés

Fig. 1 : fou d'échecs transformé en instrument à vent ; vues de face (centre) et de profil (photo de Vincent BAUGÉ).

Illustration non autorisée à la diffusion

\* Unité d'archéologie municipale  
2 rue Saint-Lucien  
F - 60000 BEAUVAIS

(1) - Ce trou est en partie conservé entre les deux canaux.

(2) - Nous devons cette détermination à François Poplin.

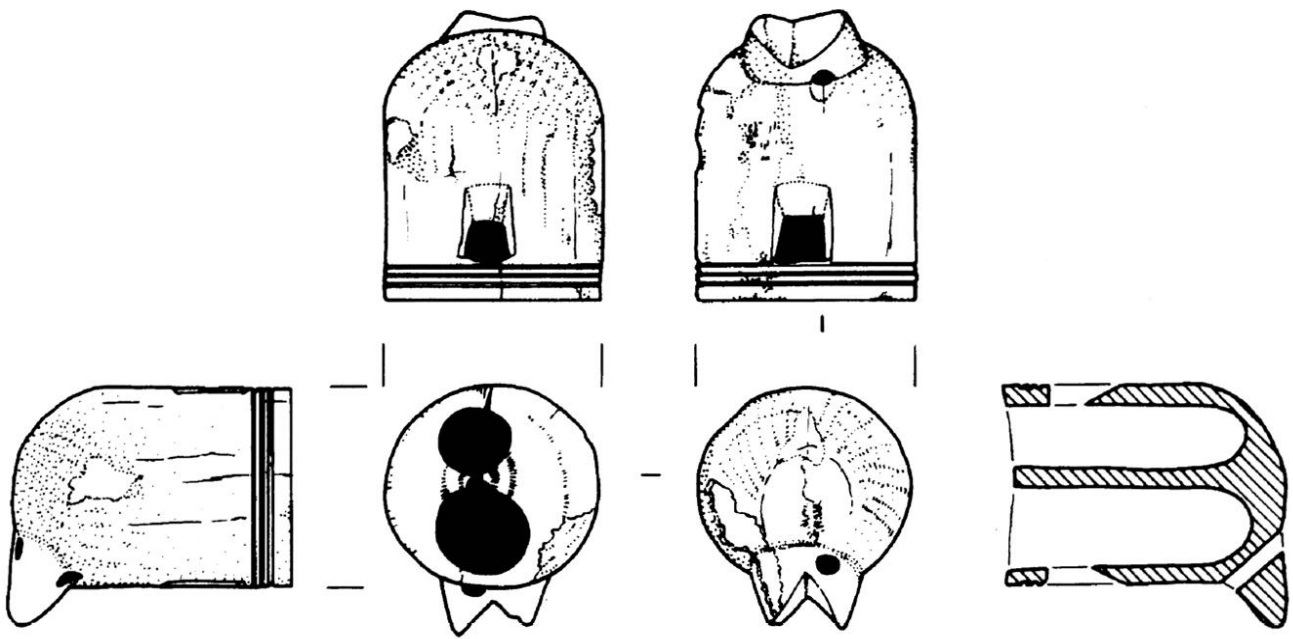


Fig. 2 : fou d'échecs transformé en instrument à vent; échelle 1/1 (dessin de François BLARY).

et le bois végétal. Il avait une très grande valeur symbolique au Moyen Âge au point d'être considéré comme une matière vivante.

La présence des deux mamelons permet de reconnaître l'*alfil*, pièce d'origine musulmane, qui correspond au fou sur notre échiquier. Lors de l'introduction du jeu en Occident à partir du monde islamique via la péninsule Ibérique et le monde scandinave, vraisemblablement peu après l'an mille (3), les pièces d'échecs n'ont subi que peu de modifications dans leur morphologie. Les artisans occidentaux ont donc reproduit des pièces très similaires à celles utilisées par les Arabes.

Pour comprendre la signification des deux protubérances, il est nécessaire de revenir sur l'origine de l'*alfil*. Lorsque les Arabes ont conquis l'Iran à partir de 651, ils ont découvert un jeu oriental dont les pièces étaient très réalistes avec un décor figuré très riche. Pour respecter les lois de l'Islam, en particulier l'interdit sur la représentation des images, ils ont dû fortement styliser les objets. Ainsi, l'éléphant du jeu oriental est devenu en arabe l'*alfil* sous la forme d'un simple cylindre coiffé d'un dôme dont les deux protubérances rappellent les deux ivoires de l'animal.

La ressemblance entre les pièces arabes et les premiers exemplaires occidentaux pose un problème manifeste pour l'analyse de notre objet. En effet, sommes-nous en présence d'un objet arabe importé ou d'une pièce occidentale façonnée selon la tradition du jeu musulman? Nous avons peu d'éléments pour répondre à cette question.

Si on retient la première hypothèse, ce fou doit vraisemblablement dater du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. En effet, plusieurs exemplaires en tout point similaires et datant de cette période ont été découverts sur des sites comme le château de Southampton (KLUGE-PINSKER, 1991, p. 149; voir aussi note infrapaginale 4) ou l'habitat de "Colletière" à Charavines (COLARDELLE et VERDEL, 1993, p. 264 et note infrapaginale 5). Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le destin des pièces aux deux mamelons a été différent suivant l'interprétation qui sera faite de ce détail morphologique. Dans les pays anglo-saxons, ces protubérances ont été perçues comme une mitre d'évêque (6) alors qu'ailleurs, elles ont souvent été interprétées comme le bonnet d'un bouffon. Toutefois, dans les deux cas, des formes archaïques ont coexisté avec ces pièces occidentalisées tout au long du XII<sup>e</sup> siècle.

(3) - La première mention connue du jeu d'échecs en Occident correspond à un acte de 1008 dans lequel le comte d'Urgel Ermengaud I<sup>er</sup> lègue un jeu d'échecs à l'église de Saint-Gilles.

(4) - Il s'agit d'une pièce vraisemblablement en bois de cervidé avec un décor de traits incisés et d'ocelles simples.

(5) - Ce fou est en bois.

(6) - Plusieurs évêques ont été découverts parmi les nombreuses pièces qui composent le jeu de Lewis.

La matière première ne peut pas être un argument pour valider la seconde hypothèse. À la période médiévale, de nombreux objets ont été façonnés en occident dans de l'ivoire d'éléphant importé d'Afrique. Cependant, nous connaissons des pièces d'origine arabe dans des trésors seigneuriaux ou d'abbayes, lesquelles ont pu éventuellement être introduites avant la diffusion de la pratique du jeu en occident (PASTOUREAU, 1990, p. 22). Ainsi, une origine arabe pour notre objet ne peut être exclue. Sa datation pourrait être alors plus ancienne mais forcément postérieure au VIIe siècle. Seule une analyse par le radiocarbone nous permettrait de progresser dans notre raisonnement (7).

À une date une nouvelle fois impossible à déterminer (8), cette pièce a subi une profonde transformation en devenant un instrument à vent. Afin de produire deux sons, les deux perces réalisées dans le cœur de l'objet étaient munies chacune de blocs qui n'obstruaient pas complètement le conduit et permettaient un passage d'air (fig. 3). Ils pouvaient être en bois dur pour éviter les variations dimensionnelles, ou en d'autres matériaux comme la cire d'abeille ou l'argile. La différence de diamètre entre les deux perces permettait d'obtenir un son aigu (la plus étroite) et un son plus grave (la plus large). Enfin, le petit trou aménagé dans un des mamelons permettait de suspendre l'objet au cou par exemple. Si, dans sa première phase d'utilisation, nous étions face à un objet rare, il s'agit cette fois d'une pièce unique car on ne connaît pas d'autre exemple d'instrument à deux perces pour l'époque médiévale.

Il est difficile d'attribuer une fonction précise et unique à cet objet dans sa seconde phase d'utilisation. Le problème, récurrent pour les petits instruments à vent, repose sur la grande variété d'usages possibles. Ces derniers peuvent en effet être cyné-

gétique, maritime ou pastoral. Dans notre cas, deux fonctions peuvent être privilégiées. La mise au jour dans le comblement des latrines au pied du rempart évoque un usage de sifflet de guet. Cette hypothèse suppose que la pièce avait perdu toute sa valeur au point qu'elle était devenue la propriété d'un simple soldat. Si, par contre, on considère que l'objet lors de sa transformation faisait toujours partie du patrimoine seigneurial et avait préservé sa forte symbolique, un usage d'appeau pour la chasse doit être retenu. Dans ce dernier cas, son usage n'aura fait que passer d'un loisir seigneurial à un autre. La réalisation d'un fac-similé muni des blocs serait dès lors utile pour connaître les sons produits par l'instrument et déterminer avec peut-être plus de précision sa fonction.

---

(7) - Cette analyse est envisagée à l'heure où est publié cet article. Si elle est entreprise, les résultats seront précisés dans une communication de J.-F. Goret et F. Poplin, « Autour d'un fou d'échecs en ivoire trouvé à Château-Thierry : matières dures animales et pièces de jeu médiévales », publiée dans les *Actes du colloque d'histoire de Montbrison (1998) sur les jeux et les jouets à travers les âges*.

(8) - Le contexte de découverte nous apporte finalement que sa date d'abandon. Il est probable que l'objet a été perdu car aucune cassure n'explique un rejet volontaire.

---

## BIBLIOGRAPHIE

COLARDELLE M. et VERDEL E. (1993) - *Les habitants du lac de Palladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XIe siècle*, Édition de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 416 p., 297 fig.

GORET J.-F. (1997) - « Le mobilier osseux travaillé découvert sur le site du "Vieux-Château" de

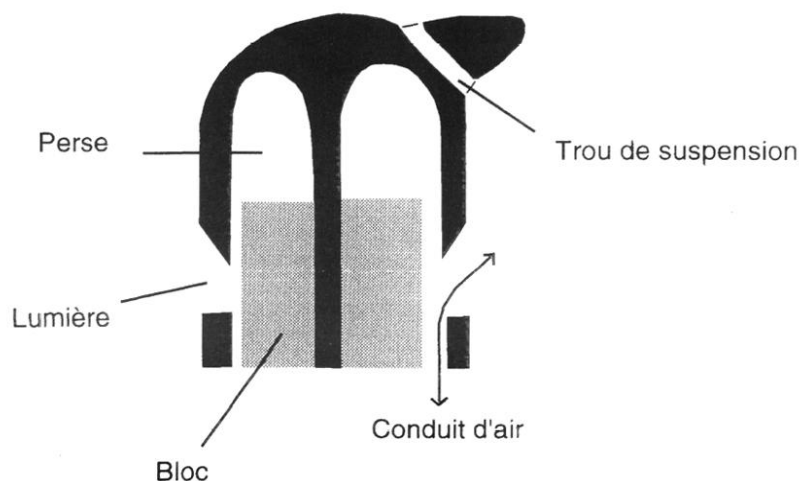


Fig. 3 : fou d'échecs transformé en instrument à vent; coupe de l'objet avec terminologie descriptive (dessin de Jean-François GORET d'après un croquis de Catherine HOMO-LECHNER).

Château-Thierry (Aisne). IXe-XIIe siècles », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 101-136, 20 fig.

HOMO-LECHNER C. (1996) - *Sons et instruments de musique au Moyen Âge. Archéologie musicale dans l'Europe du VIIe au XIVe siècle*, Errance, 144 p.

KLUGE-PINSKER (1991) - *Schachspiel und Trictrac. Zeugnisse mittelalterlicher Spielfreude aus salischer Zeit und Frühgeschichte*, Ian Thorlecke Verlag, Sigmungen, 214 p., 253 fig.

MACGREGOR A. (1985) - *Bone, antler, ivory and horn. The technology of skeletal materials since the*

*roman period*, Croom helm, Londres et Sidney, 237 p., 110 fig.

PASTOUREAU M. (1990) - *L'échiquier de Charlemagne. Un jeu pour ne pas jouer*, Adam Biro, Paris, 61 p., 45 fig.

PECHINE J.-M. (1997) - *Roi des jeux, jeu des rois. Les échecs*, Découvertes Gallimard, Trieste, 128 p., figs.

STRATFORD N. (1997) - *The Lewis Chessmen and the enigma of the hoard*, British Museum Press, Londres, 64 p., 59 fig.